

## RÉUNION DU 16 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le seize décembre à dix neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PELLET Marie-José**, Maire.

Date de la convocation : 12 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation : 12 décembre 2016

### Présents :

Mme AUBEAU Ingrid, M. BOURREL Christian, Mme FROMENT Valérie,  
M. MARTINEZ José, Mme PELLET Marie-José, Mme SAUVELET Jacqueline,  
M. TRENQUIER Vladimir, Mme VOEUX-MONIN Béatrice, Mme VEYRET Marie-José.

### Absents excusés :

M. BOISSIER Eric,  
M. FOURNIER Claude (procuration Mme SAUVELET Jacqueline),  
Mme MALIGORNE Karine (procuration Mme PELLET Marie-José),  
Mme MAZEL Marianne,  
M. NEGRE Eric (procuration Mme VEYRET Marie-José),  
M. ROUSSEL Guillaume (procuration Mme AUBEAU Ingrid).

### Secrétaire de séance :

Mme VEYRET Marie-José.

### **N°01/2016 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2016**

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du conseil municipal du 19 octobre 2016 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

**Vote :** Oui à l'unanimité

### **N°02/2016 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2016**

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance :

- 1-Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 octobre 2016
- 2-Adoption de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2016
- 3-Prime exceptionnelle d'intéressement
- 4-Questions diverses

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

**Vote :** Oui à l'unanimité

### **N°03/2016 – PRIME EXCEPTIONNELLE D'INTERESSEMENT**

**Cette délibération annule et remplace la délibération N°03/2016 prise le même jour suite à une erreur matérielle.**

Devant le travail effectué par les agents de la commune et afin de les récompenser, Madame le Maire, souhaite leur octroyer une indemnité pour cette année 2016.

Pour ce faire, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la mise en place de cette prime exceptionnelle d'une enveloppe de 1500 €.

De manière exceptionnelle, compte tenu du travail effectué et des possibilités financières, il est décidé l'attribution individuelle de la prime selon la base horaire hebdomadaire des agents.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui : 12 voix

**Ne participe pas au vote : 1 (M. BOURREL Christian)**

### **N°04/2016 – ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Madame le Maire au conseil municipal le renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Le montant de l'adhésion pour les communes de 1 000 à 3 000 habitants est de 100 € minimum.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

**Vote : Oui à l'unanimité**

**FIN de séance à 19H15.**